

L'accompagnement bénévole des personnes en difficultés

Lancée en début d'année, l'étude sur l'accompagnement bénévole des personnes en difficulté est entrée dans sa phase active. Pourquoi cette étude et qu'espérons-nous en conclure ?

Contrat-social est né du constat que la société française est en crise, en particulier parce que les grandes institutions publiques ne paraissent plus en mesure d'accomplir leurs missions sans dysfonctionnements sérieux, limitées qu'elles sont dans leurs ressources, alors qu'elles sont confrontées à une population qui connaît des problèmes nouveaux.

Nos deux précédentes études — consacrées respectivement à l'éducation et aux retraites — ont étudié deux aspects de cette crise. Nous en abordons aujourd'hui un troisième — l'accompagnement. Dans la définition qui est la nôtre ce terme recouvre les actions d'assistance fournies à une personne ou une famille et destinées à traiter un problème spécifique (le logement, le surendettement, le chômage, etc.), mais en prenant en compte la diversité et la complexité des problèmes rencontrés par le bénéficiaire (comment le faire vivre dans un logement stable ? pourquoi était-il surendetté ? comment gérer le retour à l'emploi ? etc.).

Ce sujet a été choisi sur l'intuition que les acteurs publics qui s'en préoccupent pourraient démultiplier leurs actions et leur efficacité s'ils acceptaient de faire davantage appel et confiance aux bénévoles. Plus précisément si l'État, les collectivités locales, les grandes institutions sociales qui sont légitimement « maîtres d'ouvrage » et de ce qui va avec (fixation de la stratégie, des objectifs, du financement) ne confondaient pas ce rôle avec la mise en application sur le terrain, c'est-à-dire la « maîtrise d'œuvre » qui pourrait être beaucoup plus largement déléguée.

Pour tester cette hypothèse le groupe de travail qui conduit l'étude a choisi une démarche pragmatique. Il a procédé à un échantillonnage d'expériences significatives et variées : l'aide à l'enfance, l'aide à la famille (à travers les initiatives du logement social), la citoyenneté (suivi des personnes en main de justice), le retour à l'emploi et l'appui aux créateurs d'entreprise. Ce premier échantillonnage a permis un accès à des entités accompagnatrices de taille, structure et modèle économique diversifiés. Il comporte cependant des omissions qu'il faudrait pouvoir corriger, en particulier dans le domaine de la santé, de la lutte contre le surendettement et dans le vaste secteur de l'éducation qui semble s'ouvrir un peu plus aux expériences d'accompagnement.

Pour tenter de tirer de ces expériences diverses des enseignements de portée générale, le groupe de travail a mis au point une grille d'analyse unique, outil descriptif simple permettant de mettre en évidence les points clés. Le travail n'est pas terminé, mais les premiers cas étudiés semblent valider l'hypothèse de départ. Pourquoi ?

D'abord, bien sûr, parce que les organismes ou équipes que nous avons analysés nous ont paru bien organisés et efficaces — nous ne donnerons pas de noms ! À partir de notre grille d'analyse nous sommes en train d'essayer de dégager les conditions du succès, en particulier en ce qui concerne la gestion des bénévoles et les risques à éviter.

Mais plus fondamentalement, nous croyons avoir mis à jour les raisons quasi sociologiques qui justifieraient le passage d'une relation autoritaire, technocratique et anonyme de l'accompagnement à des relations plus personnelles, plus chaleureuses et plus fraternelles. Dans la société « patriarcale », dans laquelle nous avons vécu en France jusqu'à l'entre-deux-guerres, l'accompagnement se faisait principalement dans et par la famille. Aujourd'hui, la famille devenue mononucléaire, voire monoparentale ou recomposée ne remplit plus ce rôle. À la suite de Beveridge et de son « welfare state », les collectivités publiques ont pris le relais. Cela n'a pas été sans efficacité, mais au prix d'une centralisation excessive et de dépenses croissantes, qui sont devenues d'autant plus insoutenables que la crise économique a réduit les ressources publiques tandis que se répandait la précarité.

Il faut modifier le paradigme ! Il faut faire confiance ! C'est pourquoi les responsables de l'étude ont pour ambition non seulement d'analyser ce qui existe et d'énoncer les conditions

du succès mais de poser les jalons d'une extension du champ de l'accompagnement délégué au bénévolat. Certes l'établissement d'un inventaire exhaustif dépasserait les moyens de Contrat-social, mais en continuant d'avancer pragmatiquement nous espérons bien parvenir à proposer des possibilités d'actions nouvelles, par exemple dans le domaine vital de l'éducation.

Pour y parvenir, nous lançons un appel à tous ceux, membres, partenaires ou sympathisants de Contrat-social qui accepteraient de renforcer le groupe de travail (il leur suffit d'envoyer un e-mail à daniel.loupe@contrat-social.com).

rencontres et travaux

déjeuners-débats

Antoine Sfeir, le 16 janvier, a dressé un tour d'horizon sur la situation actuelle au Moyen Orient et au Mali. L'intervention militaire française au Mali venait de commencer et son éclairage a été particulièrement apprécié. Antoine Sfeir a insisté sur l'importance du conflit sunnite-chiite et en a expliqué la nature.

André Kayat, professeur en chirurgie cardiaque au CHU de Caen, le 27 février, a présenté son point de vue sur l'évolution de la relation médecin/malade en insistant sur le rôle actif que joue l'environnement du malade (médical, familial et médiatique !).

Jean-Marc Boussard, nouveau membre de Contrat-social, le 25 mars, nous a parlé de la sécurité alimentaire mondiale et a insisté sur l'évolution de la démographie mondiale — croissante à court terme, mais quid ensuite ? —, sur les progrès dans les transports, sur la question « écologique »...

Les **comptes rendus** des déjeuners de Contrat-social sont **en ligne** sur notre site internet.

débats

Nous inaugurons dans ce numéro une nouvelle rubrique qui fera la synthèse des débats internes que nous aurons menés.

Rejet du projet de fusion de la région et des départements alsaciens : ce mois-ci s'est déroulé sur ce sujet un intéressant débat auquel ont participé une vingtaine de membres et de partenaires de Contrat-social.

Un billet d'humeur pointant la contradiction entre le vote des Alsaciens et un sondage exprimant l'accord de près de 90 % des Français pour la fusion des régions et départements a initié ce débat.

Que s'est-il passé pour qu'un projet dont le berceau était entouré de toutes sortes de bonnes fées se fracasse contre le mur de l'ignorance, des peurs, des corporatismes, du populisme, etc. ?

L'échec ne va-t-il pas condamner toute véritable refonte de la carte des collectivités ?

C'était pourtant l'un des domaines où l'on aurait pu réduire sensiblement les dépenses publiques sans baisse corrélative du niveau de service. L'échec augure bien mal de la réforme des retraites ou de la réduction massive des aides budgétaires inutiles ou exagérées.

Les réactions (qui ont été envoyées aux membres et partenaires) expriment toutes du regret voire de la tristesse ou de l'amertume. Elles se partagent en deux écoles, ce qu'illustre bien l'interrogation d'un des intervenants : « la démocratie telle que pratiquée en France ne serait-elle qu'une impasse ou bien est-elle seulement mal comprise et donc dévoyée ? ».

Les plus pessimistes incriminent le tempérament national. Terrible citation du général de Gaulle : « Tout Français désire bénéficier d'un ou plusieurs privilèges. C'est sa manière d'exprimer sa passion pour l'égalité ! ». Si c'est vrai il ne reste plus qu'à partager l'opinion de celui qui a écrit : « les Français ne souffrent pas encore assez pour trouver le ressort nécessaire d'une remise en cause ».

Faut-il donc attendre que le FMI nous place sous tutelle ? La plupart des réponses ne vont pas jusque-là, mais critiquent les conditions dans lesquelles se déroule le débat public :

- La « com » qui a remplacé l'information ;
- La puissance des technocrates sortis de moules identiques et qui se croient seuls aptes à décider ;
- Le poids des corporatismes et des lobbies ;

— La préférence des décideurs publics pour le court terme (voir aussi l'article de Michel Bon sur le dangereux déblocage anticipé de l'intéressement des salariés).

Que faire ? Comment sortir de l'aveuglement ? Plusieurs réponses :

— L'une est politique : espérer l'émergence d'un vrai leader capable de concevoir et aussi de piloter le changement. Plusieurs allusions à madame Thatcher. Mais le système des « écuries présidentielles » le permet-il ?

— Un nouveau « comité Rueff-Armand », mais avec ensuite le courage politique d'en appliquer les recommandations ;

— Pragmatiquement intensifier le débat public. Comment ? L'un des intervenants demande aux « think tanks » de s'y impliquer. Ne pourraient-ils pas en effet tenter de jouer un rôle que les partis de gouvernement négligent trop souvent. Ils pourraient réfléchir en profondeur aux changements nécessaires (organisation territoriale, éducation, protection sociale, etc.)..

Contrat-social s'y est déjà essayé, sur l'enseignement et les retraites par exemple. Reconnaissons qu'il n'est pas parvenu à donner une diffusion suffisante à ses travaux...mais il n'est pas nécessaire de réussir pour persévérer !

documents de travail

note de conjoncture

Monde : concert des nations ou cacophonie mondiale ?

Le sommet du G20 a dénoncé la faiblesse de la croissance qui pourrait faire redouter ultérieurement un risque de récession. Les vertus de la mondialisation et de la libéralisation des échanges qui devaient ouvrir la voie à une prospérité partagée et continue, font place au doute.

Cette opinion s'appuie sur de multiples éléments : le découplage croissant entre la croissance des pays industriels avancés et les pays émergents ; l'échec d'une concertation mondiale ; la montée des intérêts nationaux ; la « dé-mondialisation » de la sphère financière. À tout ceci, on peut ajouter la « balkanisation identitaire », le développement des communautarismes, la perte de solidarité au sein même des nations... C'est dans ce contexte que l'éventualité d'une guerre des monnaies est évoquée.

France : sans marge de manœuvre

Après une croissance nulle en 2012, tout au plus peut-on tabler sur un taux à peine positif en 2013 et d'environ 1,2 % en 2014, inférieur à la moyenne de la zone Euro (1,4 %). Dans ces conditions, le déficit budgétaire atteindrait 3,7 % en 2013, 3,9 % en 2014 ; la dette publique avoisinerait les 95 % du PIB. L'inversion en fin d'année de la courbe du chômage qui se situait à plus de 3,2 millions en janvier 2013 (plus de 10 %) paraît peu crédible. Corrélativement, on constate un recul de la compétitivité et de la profitabilité, les salaires réels sont extrêmement rigides, le chômage ne conduit pas à un freinage des coûts salariaux, le taux d'autofinancement des entreprises françaises n'est que de 70 %...

Notre modèle social — un des plus généreux sinon le plus généreux au monde — a atteint un poids tel qu'il n'est plus finançable. À ceci s'ajoutent les coûts et les blocages d'un appareil administratif démesuré dans un pays asphyxié aux dires de certains par ses « 400 000 normes » et ses réglementations paralysantes.

Europe : Le désamour

Les prévisions de la Commission européenne sur l'Europe confirmées plus récemment par la BCE sont peu encourageantes et font de plus apparaître une aggravation des écarts entre pays.

En Europe du Nord, l'optimisme prévaut. L'Europe du Sud a du mal à sortir de la récession. Les pays de l'Europe Centrale et Orientale se trouvent dans des positions contrastées. Quant au Royaume-Uni, l'activité y stagne.

Corrélativement, un fossé à la fois économique, social voire idéologique s'élargit entre la France et l'Allemagne. La crise est vue au Nord principalement comme le résultat d'un laxisme et d'un recours à la facilité dû à un endettement abrité par la monnaie unique tandis que le Sud met en cause le fonctionnement même de l'Europe et de ses institutions. Le budget européen illustre bien les divergences. Ce budget est une démonstration de l'absence d'ambition et de chacun pour soi avec le maintien des situations acquises. La crise a accentué les défauts de la construction européenne, une remise à plat complète des institutions serait nécessaire.

États-Unis : « Le séquestre »

Faute d'accord entre démocrates et républicains sur la réduction du budget, le « séquestre » est entré en vigueur et s'est traduit par une réduction de plus de 85 milliards de dollars, soit de l'ordre de 2,5 % du budget fédéral.

Cette situation conforte la Réserve fédérale à poursuivre ses mesures contestées par certains, de soutien au crédit (quantitative easing) pour compenser « le vent contraire » du « séquestre ». Dans ce contexte de croissance faible, le gouvernement américain veut engager une politique de négociation d'accords bilatéraux de libre-échange, notamment avec l'Union Européenne. Cette négociation risque d'être néanmoins difficile en raison des déséquilibres et des conflits d'intérêts, d'une part entre les États-Unis et l'Union européenne, d'autre part au sein même de l'UE divisée face à un interlocuteur unique.

Pays non occidentaux : l'Asie, moteur de l'économie mondiale

La situation décrite en janvier 2013 n'a pas fait l'objet de changements notables. Dans ce contexte, deux pays retiennent plus particulièrement l'attention.

Grâce à un rebond à la fin de 2012, la Chine a échappé à une forte baisse d'activité prévue par certains augures et espère en 2013 une croissance d'environ 7,5 à 8 % de son PIB. Mais ceci suppose que les nouveaux dirigeants lancent les réformes qui s'imposent.

Le nouveau gouvernement du Japon met en application son plan de relance. Cette politique a permis de sortir le pays de la récession et d'envisager un taux de croissance de 1,5 % à 2 % en 2013. Mais elle pénalise les pays voisins qui pourraient être tentés eux aussi de laisser filer leur monnaie.

Marchés de capitaux et banques : les monnaies, guerre ou paix ?

Dans le sillage de Wall Street, les marchés actions traversent actuellement une phase d'optimisme. Les bourses européennes et notamment le CAC 40 ont suivi le mouvement. Dans ces conditions d'abondance de liquidités, les taux sont restés bas. Et pourtant, les perspectives économiques ne sont pas particulièrement souriantes. Si les indices de reprise sont réels, les prévisions de croissance sont faibles aux États-Unis et la situation de l'Europe est plus que médiocre.

Dans le domaine des monnaies, les États-Unis mènent leur politique décrite précédemment en bénéficiant de la position privilégiée du dollar. La BCE qui n'a pas statutairement de politique de change sinon dans un cadre de stabilité des prix constate la bonne tenue de l'Euro dont le cours serait plutôt légèrement surévalué.

Les difficultés économiques du Royaume-Uni et la perte du triple A ont accentué la dépréciation de la Livre sterling. Mais c'est le Japon avec sa politique de forte baisse du yen qui a déclenché le débat récent sur la guerre des changes au cours duquel la position de la Chine qui contrôle sa monnaie, a été également mise en question. Derrière ces débats, c'est la compétitivité de chaque pays qui est en cause.

Quant aux banques, après une année de transition marquée fréquemment par de lourdes dépréciations, elles vont devoir s'adapter aux nouvelles exigences légales et aux contraintes des réglementations finalement moins sévères que certains l'auraient voulu.

L'heure reste à l'expectative.

extraits

Au cours du trimestre écoulé les **extraits** des livres ou articles de revue suivants ont été diffusés aux **membres** de Contrat-social :

Michèle Tribalat, *Dynamique démographique des musulmans de France, Commentaire*, hiver 2011-2012. Cet article évoque les anciennes guerres de religion et souligne leur rémanence. Aujourd'hui, en France, tandis que la pratique religieuse des chrétiens déclinait, celle des musulmans et, notamment, des jeunes s'accroissait.

Institut Montaigne, *Faire de la transition énergétique un levier de compétitivité*. Institut Montaigne, novembre 2012 et **Philippe Esper et Claude Mandil**, *L'Europe et l'énergie, économie et sécurité, Commentaire*, été 2012. Deux extraits de documents concernant l'énergie, diffusés ensemble. Claude Mandil est l'un des tout premiers experts français en ce domaine.

The Economist, 14 juillet 2012, 14 pages sur « Le gaz de schiste ».

Philippe Aghion et Bénédicte Berner, *Vive le modèle suédois ! Le pays des finances assainies*, *Le Monde*, 11 janvier 2012. Cet article décrit la situation de la Suède, en 1990, situation qui était très dégradée et qui n'est pas sans analogies avec celle de la France d'aujourd'hui.

Un document a été réalisé par une commission parlementaire soulignant les faiblesses et les anomalies du syndicalisme tant des salariés que des entreprises, notamment quant à leur financement. La majorité de la commission avait refusé la diffusion du document. Finalement

un hebdomadaire a réussi à le publier. Des extraits ont été réalisés et diffusés aux membres de Contrat-social.

Christian Baudelot, *L'héritage contre le mérite*, chapitre du livre Refaire société de la République des idées, préface de Pierre Rosanvallon, Seuil, 2011. Étude de l'évolution des dépenses des Français et du capital qu'ils détiennent.

Pierre Papon, *Bref récit du futur, Prospective 2050 science et société*, Albin Michel, 2012, 335 pages. Ancien directeur général du CNRS et de l'Ifremer, l'auteur rappelle des étapes scientifiques récentes et réfléchit, mission qu'il reconnaît comme fort difficile, aux domaines dans lesquels de nouvelles avancées pourraient avoir lieu.

Document de travail : rassemblement classé d'informations concernant Apple, Google et autres nouveaux géants de l'économie basée sur l'internet.

Bruno Le Maire, *Jours de pouvoir*, Gallimard, 2013. Extraits d'un gros livre décevant écrit par un auteur sérieux. En contrepoint il apparaît bien que les partis dits de gouvernement, PS et UMP, sont des rassemblements d'écuries présidentielles ; les discours électoraux, loin de présenter des projets mûris, devenant des affiches de propagande.

Bernard Charlès, DG de Dassault systèmes, *La fiscalité met en danger la filière numérique*, Entretien (*Le Monde*, 12 mars 2013) avec un des meilleurs chefs d'entreprise français sans doute.

contrat-social en bref

Qu'est-ce qui nous réunit ?

Nous avons constitué un groupe de réflexion d'une cinquantaine de personnes, issues de la « société civile » qui croient aux droits de l'homme et à la démocratie. Notre groupe offre à ses membres l'opportunité d'apporter au débat public des contributions pertinentes et originales.

Nous avons exercé ou exerçons des responsabilités diverses dans la fonction publique, des entreprises ou des associations. Nous constatons que le contrat social qui unit les Français fonctionne mal et, à certains égards, est fragilisé. Nous sommes convaincus que la conception et la mise en œuvre de ce contrat peuvent être progressivement améliorées et nous cherchons à y contribuer par nos travaux.

Sans aucune attache partisane et totalement indépendants, nous tentons, en particulier, à mettre en lumière des obstacles aux changements qui sont souvent occultés.

Que croyons-nous ?

La responsabilité des citoyens est pour nous une valeur cardinale. À nos yeux, la participation des citoyens qui le peuvent, comme bénévoles, à des actions collectives est très souhaitable.

En effet, face aux difficultés plus ou moins durables de nos concitoyens, les prestations de l'État-providence, indispensables (mais aux effets parfois nocifs) ne suffisent pas pour ceux qui auraient besoin d'être accompagnés de façon attentive. Une contribution de bénévoles expérimentés, formés et encadrés pourrait, à nos yeux, être développée qui consoliderait le lien social, vital pour une société de notre temps.

Pour bâtir une société de responsabilité, un État providence refondé et très respecté est indispensable. Dans une organisation plus franchement européenne et décentralisée, il devrait orchestrer réflexions et débats, proposer des normes et les codifier de façon cohérente afin de s'assurer de leur respect. Quant aux institutions comme les écoles, les tribunaux ou les hôpitaux, devenues plus autonomes, elles devraient être rendues davantage capables d'initiatives et d'expérimentations, leurs prestations étant systématiquement évaluées.

Que faisons-nous ?

1. Nous avons conduit des **études** sur des éléments essentiels du contrat social : l'éducation, l'emploi et les retraites dernièrement. Nous cherchons, lorsque nous examinons de tels sujets, à nous informer sans a priori ; en nous demandant si nous sommes capables d'apporter une valeur ajoutée. La dizaine de **déjeuners-débat** que nous organisons chaque année avec les personnalités les plus diverses contribue à notre information et à nos réflexions.

2. Nous essayons de suivre de près l'**actualité** et les réflexions qu'elle suscite. Nos membres disposent à cet effet, une fois par semaine en moyenne, d'**extraits** de livres, rapports ou articles qui nous paraissent substantiels ou originaux ; nous menons des débats internes sur des sujets d'actualité.

3. Tous les deux mois, une **note de conjoncture** s'efforce de synthétiser les faits économiques et politiques majeurs de la période écoulée pour pouvoir prendre en compte l'environnement qui s'applique aux sujets étudiés et rester attentifs aux facteurs qui commandent la compétitivité

française.

4. Nous publions une **lettre trimestrielle** destinée à des personnes que les travaux de Contrat-social intéressent.

5. Nous avons conduit et pouvons initier des actions de **formation** en collaboration avec des établissements universitaires et des grandes écoles.

6. Nous développons des **relations** et des collaborations avec d'autres groupes de réflexions à la démarche similaire.

7. Pour **diffuser** les résultats de nos actions et études, nous les mettons en **ligne** sur notre site internet www.contrat-social.com. Ce site, mis à jour périodiquement constitue le lien avec tous ceux qui partagent notre vision. Nous vous invitons donc à le consulter régulièrement.



Si vous souhaitez rejoindre Contrat-social — ou pour toute question que vous souhaiteriez nous poser — n'hésitez pas à nous contacter.

Contrat-social
8 rue La-Boétie
75008 Paris
contact@contrat-social.com
www.contrat-social.com

Cliquez [ici](#) si vous ne visualisez pas correctement cette lettre.

Cliquez [ici](#) si vous souhaitez ne plus recevoir cette lettre.

Contrat-social certifie que le recueil de ces données personnelles a donné lieu à une déclaration à la commission nationale Informatique et Libertés (Cnil), sauf dans les cas de dispense et d'exonération prévus par la loi. Contrat-social s'engage à ne pas communiquer ni divulguer vos données personnelles, hormis le cas où elle y est requise par une autorité judiciaire ou par une disposition légale. Contrat-social s'engage à ne faire aucune utilisation commerciale ou publicitaire des remarques, questions et commentaires qui lui seront envoyés. Ces données seront conservées pour une durée indéterminée.

Conformément à la loi modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de l'ensemble des données personnelles vous concernant qui ont été collectées au titre de votre utilisation du site. Pour exercer l'un de ces droits, vous devez nous écrire à l'adresse indiquée ci-dessus.